



# SAISON 2025-2026

## LECTURE ET ADHÉSION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(A remplir pour l'ensemble des licenciés et leurs parents sous peine de ne pas accéder à la salle d'armes. Document fourni dans le mail sous le nom « RI 2025-26.pdf ».)

L'adhérent certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du club Vexin Thelle Escrime et s'engage à le respecter sous peine d'exclusion.

Nom-Prénom du tireur :

Nom-Prénom du représentant légal :

## LECTURE ET ADHÉSION DE LA CHARTE DE LA FFE

(A remplir pour l'ensemble des tireurs et leurs parents. Document fourni dans le mail sous le nom « CHARTE\_FFE.pdf ».)

## Le licencié :

Je soussigné.....

reconnaît avoir pris connaissance de la charte de la FFE et plus particulièrement la partie « charte de l'escrimeur » et m'engage à la respecter.

## Les représentants légaux :

Je soussigné : .....

reconnaît avoir pris connaissance de la charte de la FFE et plus particulièrement la partie « charte des parents d'escrimeur » et m'engage à la respecter.

En signant ce document, j'atteste de la véracité de l'ensemble des informations que j'ai saisies, je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des documents (Charte FFE, Règlement intérieur du club) et je m'engage à les respecter.

A Chaumont-en-Vexin le : .....

### Signature du représentant légal

### Signature du Licencié